Procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 18 juin 2024

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 18 juin 2024, à 20 heures sous la présidence de Jean-Claude DARLET, maire.

Présents : M. Jean-Claude DARLET, Mme Céline LANTHEAUME, M. Fabrice PRUNELLE, M. Laurent RICHARD, , Mme Valérie BELLIER, Mme Isabelle FREIXAS, M. Jérôme BATAILLER, M. Cédrick GARDON, Mme Annie GUEFFIER, M. Etienne PETITJEAN, M. Jean-Pierre ROSE.
Absent : Mme Ana ANES GOMES FERNANDES, M. Bertrand REY.
Secrétaire : Mme Céline LANTHEAUME.

L'ordre du jour était le suivant :

- Délibération : Demande subvention Région Auvergne Rhône-Alpes travaux église
- Délibération : ZAEnR
- Délibération : Renouvellement Convention intervention personnels communaux pour le compte du Service eau et assainissement SMVIC
- Point travaux voiries
- Point dernier conseil école et projection rentrée 2024-2025
- Questions diverses

Le compte rendu de la séance du 26 mars 2024 a été adopté à l'unanimité.

Le maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour de cette séance :

- Délibération : achat camion benne à la SARL LANTHEAUME

1) Demande de subvention Région auvergne Rhône alpes, travaux église

Le Maire rappelle qu'une première phase de travaux avait été lancée dans l'église afin de refaire les vitraux et les sécuriser. Ceux-ci sont terminées et les subventions touchées.

Il est nécessaire de continuer à rénover l'église et de la chapelle. Plusieurs devis ont été fait :
- la menuiserie : entreprise VALMIN LOREY de Montagne (porte extérieur sacristie et porte intérieur sacristie), 5 120,30 € H.T. + ROVALTAIN porte et fenêtre chapelle 13 777,89 € H.T.
- l'électricité : entreprise BERNARD Electricité (mises aux normes et installation chauffage radiants plafonds) 19 235,37 € H.T.
- la maçonnerie : entreprise LELEU (ravalement sous bassement intérieur et reprise des joints, ravalements des façades latérales extérieures) 56 319,79 € H.T.
TOTAL 94 453,35 € H.T.

Le plan de financement est présenté ainsi :
Montant des travaux 94 453,35€ H.T.
Subvention Région (40%) 37 781,34€
Autofinancement 56 672,01€

Le Maire indique que pour pouvoir lancer cette phase de rénovation, il est nécessaire de déposer un dossier de subvention.

A l'unanimité, les membres du conseil autorisent le Maire à déposer un dossier de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes et valide le plan de financement proposé.

2) Travaux à venir sur la fin du mandat

Lors d'un dernier conseil municipal un projet de nouvelle salle des fêtes avait été présenté. Le Maire indique que ce projet ne peut pas être lancé sur le reste de l'année 2024, délai trop court. Il sera à reporté sur les années 2025 et 2026, afin d'avoir le temps de trouver des financements.

Le Maire explique qu'il serait donc intéressant de revoir le projet de réaménagement de la Mairie. Le projet initial étant trop conséquent, le Maire propose de se concentrer sur le projet de réaménager le sous-sol en salle de réunion et en salle d'archives afin de libérer de l'espace à l'étage de la mairie et potentiellement créer un bureau supplémentaire qui pourrait être mis à dispo des associations. Il faudrait que le projet soit aux alentours de 300 000€ pour prétendre à une subvention de 100 000€ de la Région Auvergne Rhône Alpes. Il faudra aussi travailler sur le dossier afin de déposer des dossiers à la DSIL/Etat/Département/Région.

Il est mis en avant le projet de faire des échanges de parcelles avec Claude LAMBERT pour faciliter l'accès bas de la Mairie.

Au niveau de l'aire de jeux de la colline de Bel Air : une discussion a été ouverte pour imaginer un accès doux entre l'aire de jeux et la salle des fêtes. L'idée serait que l'aire de jeux puisse être ouverte en parking dans le cadre des évènements organisés au centre de la commune et permettre aux usagers de se déplacer en toute sécurité.

3) ZAEnR

Lors du dernier Conseil il a été recenser les parcelles qui peuvent être référencer comme ZAEnR.
Une consultation à la population a été lancée par la SMVIC, aucune contestation ou remarque n'a été émise.

Le Maire propose donc de valider les zones suivantes en fonction des catégories suivantes :

- Photovoltaïques au sol : carrière
- Photovoltaïques : sur toiture, toute la commune
- Bois : toute la commune
- Réseau de chaleur : centre du village

A l'unanimité, les membres du conseil valident les ZAEnR comme indiqué ci-dessus.

4) Convention SMVIC Service eau et assainissement

La convention de mise à disposition des agents communaux au service eau et assainissement de la SMVIC arrive à échéance.
Dans le cadre de cette convention, les agents techniques communaux sont en charge des relevés de compteur d'eau des usagers de la commune de Saint-Bonnet-de-Chavagne, de micro-intervention sur le réseau en cas de nécessité.
Le Maire propose de renouveler cette convention mettant en avant que les agents communaux ont plus de connaissance du territoire communale et des usagers. Par contre l'entretien des lagunes ont été reprises par la SMVIC à la suite de la retraite de Dominique DUPUIS.

Il a été voté à l'unanimité la signature de la nouvelle convention avec le service eau et assainissement de la SMVIC.

5) Point travaux voiries

Bertrand REY indique à l'ensemble du conseil qu'il a fait le tour des routes de la commune afin de vérifier le travail qui a été fait par l'entreprise BAJAT. Le retour est positif, le travail a été respecté et réalisé dans les délais.

- « route de Saint-Hilaire » a été bien reprise à la suite des travaux de l'irrigation. Il reste tout de même quelques nids de poules à reboucher.

- « la traversée des barmes » un devis a été demandé à l'entreprise CHEVAL. Il a y travail de fond à faire afin de vérifier si le poteau télécom est déplacé du milieu du chemin et revoir les limites. Il y a URGENCE sur ce dossier, afin de permettre aux nouveaux riverains concernés d'avoir une voirie en bon état avant la fin de l'année 2024.

- « les vallins », suite aux travaux d'enfouissement des lignes BT il y a toujours des problèmes dans le virage (érosion de gravier et eau pluviale). Il faudrait guider l'eau avec une cunette. Une demande de devis a été lancée.

Le Maire indique qu'il va être nécessaire de lancer un groupe de travail pour préparer un nouveau plan triennal de voirie d'un montant de 100 000€ sur 3ans et faire des demandes de subvention au Département.

Programme fossés : il faudrait revoir les fossés au niveau du « chemin de l'Arnaudière » avec la mise en place de buse de l'ASA jusqu'en bas de la route. Il faudra aussi reprofiler le fossé au niveau de « ravet ».

Il est évoqué aussi l'idée de créer un accès piéton du Château de l'Arthaudière jusqu'au centre du village en passant au-dessus de la route. Le Maire indique qu'un projet comme celui-ci demanderait un budget trop conséquent.

6) Point dernier conseil école et projection rentrée 2024-2025

Bilan de l'année 2023-2024 : la classe découverte s'est bien déroulée, tous les enfants ont appréciés.

Le sou des écoles évoque être toujours en difficulté à cause du manque de participation des familles aux différentes manifestations proposées. Un questionnaire avait été transmis aux parents afin de voir s'ils souhaitaient maintenir le sou des écoles, payer une cotisation ou arrêter le sou des écoles.

Projection rentrée scolaire 2024-2025 : le directeur a fait une demande pour partir en collège/lycée pour être professeur de français/histoire géo. Il est en attente d'une réponse. Nous sommes toujours en attente aussi de savoir si l'enseignante actuelle de la classe de maternelle sera maintenue à Saint-Bonnet-de-Chavagne.

Les travaux de façades vont être lancés dés la fin de l'année scolaire, début juillet.
Marie-Laure DIDIER a fait une demande de renouvellement de son temps partiel à 80%. Charlotte RIEU qui l'a complété jusqu'à maintenant est partante pour continuer à la rentrée prochaine avec la même configuration. Elle a tout de même évoqué que pour elle cela ne serait pas une situation professionnelle pérenne.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le recrutement de Stéphane ARNAUD.

7) Acquisition camion benne

Le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'une opportunité d'acquérir un petit camion benne se présente pour la commune.
La SARL LANTHEAUME met en vente un petit camion benne pour un montant de 9 500€ HT.

Le Maire rappelle que depuis toujours la commune fonctionnait avec le camion benne de l'agent technique. Au départ à la retraite de Dominique, c'est le camion de Pierre (nouvel agent technique) qui est utilisé quand il y a besoin. Ce fonctionne ne peut pas être pérenne et il faut trouver une solution, c'est pour cela que l'opportunité de l'acquisition d'un camion benne tombe à pic.

Le Maire propose donc d'investir dans un camion benne, le budget le permettant.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'achat du camion benne à la SARL LANTHEAUME, pour un montant 9 500€ HT.

8) Questions diverses

Château Arthaudière

L'estrade achetée aux enchères va être installer au Château les Chava'marchés estivaux.
Un lot de 51 tables a été achetés aux enchères afin de remplacés les tables de la salle des fêtes. Il s'agit du même modèle que celles du comité des fêtes. L'idée sera d'en entreposer au Château et d'en laisser à la salle des fêtes.
A l'approche des Chava'marché au Château, et au vue des derniers évènements qu'il y a eu sur le territoire, la gendarmerie a été prévenue et il a été demande que des rondes soient effectuées dans le secteur. Après plusieurs prises de contacts auprès de société de de sécurité, Fabrice PRUNELLE n'a pas réussi à avoir une équipe d'agents de sécurités.
Fabrice PRUNELLE a présenté le programme estivale (concert Johnny, spectacle de rapaces, intervention de trial …)

Un appel d'offre va être lancer pour la maitrise d'œuvre au château de l'Arthaudière. Cet appel d'offre se déroulera en deux étapes.

PLUI

Une réunion est prévue le 10/07/2024 à la mairie à 14h30 afin de finaliser les zones et valider les changements de destination des bâtiments définis lors de la précédente réunion.

Elections législatives

Prochaines élections législatives, tableau tenue du bureau :
1er tour :

30 juin	08h00-11h30	11h30-15h00	15h00-18h00
	Céline LANTHEAUME	Isabelle FREIXAS	Bertrand REY
	Valérie BELLIER	Laurent RICHARD	Emilie THOBIE
	Jérôme BATAILLER	Annie GUEFFIER	Jean-Claude DARLET

2nd tour :

07 juillet	08h00-11h30	11h30-15h00	15h00-18h00
	Céline LANTHEAUME	Frédéric JACQUET	Jérôme BATAILLER
	Cédrik GARDON	Fabrice PRUNELLE	Jean-Pierre ROSE
	Etienne PETITJEAN	Emilie THOBIE	Jean-Claude DARLET

Prochains CM

- 27/08/2024, 19h00 (suivi d'un repas estival avec l'ensemble du conseil municipal, leurs conjoints et enfants, les agents municipaux, leurs conjoints et enfants.)
- 29/10/2024, 20h00
- 10/12/2024, 19h00

La séance est levée à 22h50.